Le Conseil municipal des jeunes, soucieux des économies d'énergie, a proposé de réaliser une enquête sur l'éclairage public il y a quelques mois.

Chaque foyer a reçu dans sa boîte à lettres un questionnaire. Sur les 119 réponses reçues, 96 ont approuvé l'extinction, pour la grande majorité entre 23h et 5h.

Ainsi, après délibération du Conseil municipal prise à l'unanimité, l'extinction sera mise en place à ces horaires, week-ends compris, à compter du 15 septembre 2022. Merci de votre compréhension.